



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Jeudi le 27 janvier 2022

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil municipal, convoquée par écrit et affichée aux endroits prévus, tenue à huis clos le jeudi le 27 janvier 2022, en visioconférence, de 19h30 h à 19h35.

Sont présents: Monsieur Guy Dupuis
Madame Jennifer Emond
Madame Nadia Hébert
Monsieur Éric Morissette
Monsieur Jacques Pépin
Monsieur Marc Plante
Madame Claudia Quirion
Madame Joséane Turgeon

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, Monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Madame Jennifer Emond, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

26-2022

Procédure exceptionnelle pour la séance du conseil

Le conseil de la Municipalité de Saint-Valère siège à huis clos et en séance extraordinaire, ce jeudi 27 janvier 2022, le maire, les conseillères et les conseillers sont tous présents de façon virtuelle sur visioconférence Zoom.

CONSIDÉRANT QUE les mesures sanitaires actuellement en vigueur au Québec sont prises par décrets et arrêtés ministériels signés par le gouvernement;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

Si tous les membres du conseil assistent à la séance par un moyen de communication permis par *l'arrêté ministériel 2021-090 du 20 décembre 2021* (ex : en visioconférence ou par téléphone), une municipalité qui refuse tout ou une partie du public doit publiciser la séance, dès que possible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Morissette, appuyé par Jacques Pépin, et résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et de façon virtuelle sur visioconférence Zoom

27-2022

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Guy Dupuis que l'ordre du jour soit adopté.

À SAVOIR :

1. Ouverture de la séance;
2. Procédure exceptionnelle pour la séance du conseil;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Acceptation du budget 2022;
5. Immobilisation triennale;
6. Clôture de la séance.

28-2022

Acceptation du budget 2022.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Joséane Turgeon que le conseil adopte le budget pour l'année 2022 au montant de 2 337 434 \$.



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE
2, RUE DU PARC
SAINT-VALÈRE (QUÉBEC) G0P 1M0

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

REVENUS	Budget 2021	Budget 2022	% Budget 2022
Taxes :			
Revenus base sur taxes foncières	922 633 \$	973 211 \$	41,64
Sécurité publique	136 686 \$	136 590 \$	5,84
Voirie	239 201 \$	239 034 \$	10,23
Règlement d'emprunt (centre municipal)	51 257 \$	0 \$	0,00
Revenus spécifiques :			
Enlèvement ordures, récupération (résidentiel)	140 483 \$	143 599 \$	6,14
Réseaux affaires sociales	7 200 \$	6 600 \$	0,28
Diversifications revenus & terre publique	832 \$	832 \$	0,04
Location salle	2 000 \$	1 000 \$	0,04
Revenus de TPS et TVQ	4 000 \$	3 500 \$	0,15
Autres recettes ristourne	500 \$	3 000 \$	0,13
Loisirs	11 500 \$	2 200 \$	0,09
Fosses septiques	35 150 \$	35 200 \$	1,51
Remboursement TVQ	0 \$	16 681 \$	0,71
Subvention transfert conditionnel :			
Subvention voirie	179 390 \$	349 463 \$	14,95
Subvention collecte sélecte	33 000 \$	35 000 \$	1,50
Subvention enlèvement neige	84 418 \$	85 651 \$	3,66
Subvention compensation mat. résidentiel	14 000 \$	14 500 \$	0,62
Dotation spéciale	0 \$	0 \$	0,00
Imposition droit (dérogation mineure)	1 100 \$	500 \$	0,02
Appropriation du surplus	200 000 \$	200 000 \$	8,56
Autres revenus - carrières	1 200 \$	800 \$	0,03
Autres remboursement frais documents	600 \$	1 000 \$	0,04
Journal (publicité)	1 500 \$	2 500 \$	0,11
Contribution loisirs & culture	7 285 \$	7 413 \$	0,32
Droit mutation	30 000 \$	50 000 \$	2,14
Permis licence construction	1 800 \$	2 200 \$	0,09
Constat d'infraction (Sûreté du Québec)	3 500 \$	3 200 \$	0,14
Intérêt de banque	4 200 \$	2 500 \$	0,11
Intérêt sur arrérages de taxe	6 000 \$	10 000 \$	0,43
Location tour	10 900 \$	11 260 \$	0,48
Total des revenus	<u>2 130 335,00 \$</u>	<u>2 337 434,00 \$</u>	<u>100%</u>



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE
2, RUE DU PARC
SAINT-VALÈRE (QUÉBEC) G0P 1M0

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 (suite)

CHARGES	Budget 2021	Budget 2022	% Budget 2022
Administration générale :			
Législation	59 330 \$	60 134 \$	2,57
Gestion financière et administrative	308 099 \$	302 015 \$	12,92
Évaluation	47 528 \$	47 560 \$	2,03
Greffé :			
Élection	11 150 \$	0\$	0
Sécurité publique :			
Police	120 282 \$	127 641 \$	5,46
Incendie	180 440 \$	187 082 \$	8,00
Brigadière	5 815 \$	6 070 \$	0,26
Surveillance et entente SPAA	2 660 \$	2 703 \$	0,12
Transport :			
Voirie municipale	337 895 \$	383 923 \$	16,42
Enlèvement de la neige	164 669 \$	177 088 \$	7,58
Éclairage des rues	8 300 \$	9 400 \$	0,40
Transport	6 790 \$	7 604 \$	0,33
Hygiène de milieu :			
Enlèvement des ordures	184 408 \$	209 529 \$	8,96
Urbanisme, loisirs & culture :			
Urbanisme	94 700 \$	59 104 \$	2,53
Promotion développement et revitalisation	18 002 \$	18 000 \$	0,77
Parc	110 598 \$	124 319 \$	5,32
Salle municipale	9 885 \$	9 641 \$	0,41
Bibliothèque	26 740 \$	25 081 \$	1,07
Culture	6 256 \$	6 177 \$	0,26
Loisirs	11 540 \$	12 319 \$	0,53
Remb. intérêt (règlement d'emprunt)	37 500 \$	0 \$	0
Remb. fonds roulement	15 000 \$	15 000 \$	0,64
Fonds dépenses en immobilisation :			
Voirie municipale	328 748 \$	488 044 \$	20,88
Informatique	20 000 \$	5 000 \$	0,21
Loisirs	14 000 \$	54 000 \$	2,31
Total des dépenses	<u>2 130 335 \$</u>	<u>2 337 434 \$</u>	<u>100%</u>



No de résolution
ou annotation

29-2022

Immobilisation triennale.

Il est proposé par Nadia Hébert et appuyé par Claudia Quirion que le conseil adopte la répartition des immobilisations triennales pour les années 2022-2023 et 2024.

30-2022

Clôture de la séance.

Il est proposé à 19h35 par Jacques Pépin que la séance soit levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jennifer Emond
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

